

# Les Sables d'Olonne Agglomération

## AVIS

# DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

## Portant sur le projet de modification simplifiée n° 6 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) des Sables d'Olonne

-----

Par délibération n° 13 du 21 décembre 2023, Monsieur Le Président des Sables d'Olonne Agglomération a prescrit la modification simplifiée n° 6 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du secteur des Sables d'Olonne.

### Objet de la mise à disposition du dossier au public

Cette modification simplifiée n° 6 du PLU des Sables d'Olonne porte sur des ajustements du zonage et du règlement écrit.

### Date de la mise à disposition

Le public pourra consulter le dossier du **Lundi 21 octobre 2024 au Vendredi 22 novembre 2024 inclus**, soit pendant une période de 33 jours consécutifs.

### Composition du dossier

Le dossier comprend :

- La délibération prescrivant la modification simplifiée n°6 du PLU des Sables d'Olonne en date du 21 décembre 2023,
- Une notice présentant le projet de modification simplifiée et l'exposé des motifs,
- Les avis des personnes publiques associées (PPA) qui auront été adressés à Sables d'Olonne Agglomération,
- Un registre.

### Modalités de mise à disposition

Pendant toute la durée de la mise à disposition, le dossier est consultable :

- Au siège des Sables d'Olonne Agglomération et à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne – 21 Place du Poilu de France – 85100 Les Sables d'Olonne, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et les mardis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.
- Sur le site internet des Sables d'Olonne Agglomération ([www.isoagglo.fr](http://www.isoagglo.fr)) et de la Ville des Sables d'Olonne ([www.lessablesdolonne.fr](http://www.lessablesdolonne.fr))

### Participation du public

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de modification simplifiée n° 6 du PLU des Sables d'Olonne et consigner éventuellement ses observations sur le registre joint au dossier disponible au siège des Sables d'Olonne Agglomération et à la mairie annexe du Château d'Olonne, ou bien les adresser par écrit à Monsieur le Président, 21 Place du Poilu de France, 85100 LES SABLES D'OLONNE, en précisant la mention « mise à disposition du public relative au projet de modification n° 10 du PLU du Château d'Olonne », ou par mail à : [modification.plu@isoagglo.fr](mailto:modification.plu@isoagglo.fr)

À l'issue de la mise à disposition, le registre sera clos et signé par Monsieur le Président. Le bilan de la mise à disposition du public sera présenté au Conseil Communautaire, qui adoptera par délibération le projet de modification simplifiée n° 6 du PLU des Sables d'Olonne tenant compte des avis et des observations du public.

Cet avis sera consultable au siège des Sables d'Olonne Agglomération et à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne jusqu'à la fin de la mise à disposition.

**Toute information sur la procédure et sur le projet de modification simplifiée n° 6 du PLU des Sables d'Olonne pourra être obtenue auprès des Sables d'Olonne Agglomération, Pôle Stratégie, Service Planification.**

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est Les Sables d'Olonne Agglomération. Ces données sont collectées dans le cadre de la procédure de mise à disposition du public portant sur la modification simplifiée n°7 du PLU du Château d'Olonne. Elles sont destinées à Les Sables d'Olonne Agglomération. Elles seront conservées pendant toute la durée de la mise à disposition. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par mail à l'adresse suivante [modification.plu@isoagglo.fr](mailto:modification.plu@isoagglo.fr), en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. **En l'absence d'opposition de votre part à une telle diffusion, votre consentement sera réputé acquis.** En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles ou auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.